



Collège LA GRANGE DU BOIS
2 avenue Victor Schœlcher
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE
Tél : 01 64 10 84 64 - Fax : 01 64 10 54 69

Procès-verbal du conseil d'administration du mardi 7 novembre 2017

Membres présents :

Membres de droit,

Madame Tapia chef d'établissement, présidente du conseil d'administration,

Madame Smati, chef d'établissement adjoint,

Madame Gaudy, adjointe gestionnaire de l'établissement,

Madame Riou, CPE

Représentants des enseignants et des personnels d'éducation,

Messieurs Chevalier, Lebrun, Parentin, Mmes Seibert, Melin-Robino, Levionnois, Roubot, Jacquemart, Tessier, Benyachou, Jurad

Représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé

Madame Godin

Représentants élus des parents d'élèves,

Mesdames Fladin, Fraoui, Pages, Bensmain, Messieurs Charpentier, Chiki

Représentants des élèves,

Messieurs Pineau, Milroy, Bouaka Mme Balrick

Parents invités à leur demande,

Madame Chiki FCPE, Mme Dehimi FCPE

Personnes excusées,

Mme Atine-Pondezi, M. Frances

A 18h30, 25 membres plus deux invités sont présents. Nombre de votants 19, le quorum est atteint, la présidente du conseil d'administration ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Nomination du secrétaire de séance.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu du CA du 05/10/2017
4. Vote du règlement intérieur du conseil d'administration.
5. Elections relatives à l'installation de la commission permanente, du conseil de discipline et de la Commission d'Hygiène et Sécurité + CESC.
6. Installation de la commission éducative.
7. Contrats divers pour vote avant le budget
8. Informations diverses
9. Questions diverses

1. Nomination du secrétaire de séance

Madame SMATI, Principale-Adjointe, assure le secrétariat.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente propose l'ordre du jour.

Vote

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
------------	----------------	-----------

3. Approbation du compte-rendu du CA du 05/10/2017

Vote

Contre : 0	Abstention : 2	Pour : 17
------------	----------------	-----------

La principale propose un tour de table : présentation de toutes les personnes présentes.

4. Vote du règlement intérieur du conseil d'administration.

Vote

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
------------	----------------	-----------

5. Elections relatives à l'installation de la commission permanente, du conseil de discipline et du Comité d'Hygiène et Sécurité + CESC.

Pour chaque commission la présidente du CA récapitule le nom des membres pour l'année scolaire 2017-2018.
Un vote suit chaque commission

Commission permanente

Vote

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
------------	----------------	-----------

Conseil de discipline

Vote

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
------------	----------------	-----------

Pas de vote pour la commission hygiène et sécurité CHS ni pour le CESC

6. Installation de la commission éducative.

Pour la commission éducative les parents désigneront leurs élus à chaque fois ; même procédure pour les enseignants.

Pas de proposition de membres pour le CVC ; l'élection des élèves n'a pas encore eu lieu.

7. Contrats divers pour vote avant le budget

Vote

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
------------	----------------	-----------

8. Informations diverses

La présidente du CA donne les informations suivantes :

- **Réunion parents professeurs :**

Lors des réunions de travail de fin d'année précédente les équipes ont décidé de faire 3 réunions avec les parents.

1^{er} réunion :

Sixième : parents + professeur principal plus présentation des équipes

Cinquième et quatrième : professeur principal plus les parents en entretien individuel sur inscription

Troisième : parents plus professeur principal suivi d'une réunion sur l'orientation.

2^{ème} réunion :

Remise des bulletins par la direction plus entretien individuel avec les professeurs sur inscription

Le 14 décembre : Troisième, quatrième plus 6eme5, 5eme5 et 5eme2

Le 18 décembre sixième et cinquième

3^{ème} réunion :

Remise des bulletins par le professeur principal à quelques familles.

- **Dispositif « devoirs faits »**

Le dispositif est ouvert pour les niveaux sixième et troisième depuis début octobre. Il est maintenant généralisé à tous les niveaux. Le collège a obtenu une dotation en heure et les professeurs sont appelés à proposer des horaires pour l'aide aux devoirs ou des ateliers.

- **Evaluation nationale en sixième**

Tous les élèves de sixième passeront une évaluation nationale en mathématiques et en français du 21 novembre au 1 décembre.

- **Date CHS et exercice attentat**

Mme Tapia informe les membres qu'il y aura rapidement un CHS et de l'exercice attentat qui aura lieu le 28 novembre. Une information à destination des familles aura lieu ultérieurement.

- **Equipement informatique**

Mme Tapia informe les membres de la mise à jour du réseau pédagogique de l'établissement et de la dotation de la part du département d'une salle informatique complète avec 29 postes et deux postes supplémentaires en salle 03. Elle profite de l'occasion pour remercier le département.

9. Questions diverses :

Parents :

- Q1. La cantine : Des parents sont très mécontents de la restauration, car il arrive parfois que les repas notamment les viandes manquent de cuisson, nous souhaiterons aller déjeuner un jour, quelle est la démarche pour avoir accès à la cantine ?

La non cuisson du repas est arrivé une seule fois et pour 5 élèves car nous avons eu un problème de gestion de flux à la cantine. Les élèves doivent venir signaler à l'intendance tous les problèmes qu'ils rencontrent ainsi nous pourrons réagir. Pour que les parents mangent à la cantine, Mme Tapia va se renseigner sur les conditions.

- Q2. Atelier Science de l'ingénieur qui a existé, est-ce que d'autres ateliers de ce genre sont prévus cette année?

Mme Tapia avait déjà répondu à la question en informations diverses

- Q3. Les toilettes : est-t-il possible que les élèves puissent y accéder dès 8h20, aussi les parents réclament un minimum d'hygiène (le papier toilette qu'il faut aller chercher, pas de savon et torchons pour les mains).

Elles sont ouvertes pendant les récréations. Pas possible d'ouvrir à 8h20 car les surveillants sont occupés par l'accueil des élèves. Au cas par cas un élève qui vient de loin peut demander l'accès aux toilettes. Pas de papier car les élèves s'amuse à boucher les toilettes avec ou bien à le coller au plafond. Proposition de mettre un gel nettoyant pour les élèves.

- Q4. Professeurs : lors du CA de juin dernier il avait été question d'un soutien pour rattraper les cours de français pour les classes qui l'an dernier ont eu très peu de cours de français, qu'en est t'il ?

Pour le niveau quatrième, nous avons mis des moyens supplémentaires en français : 1h par groupe et 1h quinzaine en co enseignement. Le dispositif aide aux devoirs concerne aussi le français.

- Q5. Pour les enseignants qui débutent (dont c'est leur 1^{ère} expérience) il y a un programme mis en place pour les accompagner?

Les professeurs stagiaires sont nommés à mi temps, il passe le reste de leur service en formation. Les IPR organise des regroupements pour les néo titulaires. Pour les contractuels, il n'ya pas de formation mais un accompagnement par les IPR, le chef d'établissement et les collègues.

- Q6. Très peu de compte-rendu des conseils de classe figurent sur l'ENT, des parents nous les réclament. Pourrait-on envisager un retour aux photocopies ?

Mme Tapia fera une mise au point avec les parents têtes de liste. Les envois des comptes rendus doivent se faire sur la boîte mail du collège uniquement, pas d'envoi sur les boîtes personnelles du chef d'établissement ou de son adjoint.

- Q7. Cette année les rencontres avec les parents ont été modifiées, les parents des classes de 5ème 4ème, 3ème ont rencontré uniquement le professeur principal, pourquoi ce changement ?

Mme Tapia a déjà répondu à la question dans les informations diverses.

- Q8. Absences des élèves pour raisons diverses : les parents souhaiteraient pouvoir récupérer les cours sur le ENT au lieu de recopier les cours sur le camarade de classe de leur enfant (cours mal notés, difficultés pour déchiffrer les cours...), certains professeurs jouent déjà le jeu.

Mme Tapia précise que l'outil informatique est un plus. Il n'ya aucune obligation pour les professeurs à mettre les cours sur l'ENT. Seuls les séquences et les devoirs sont inscrits sur le cahier de texte électronique. L'agenda des élèves est l'outil principal.

Le conseil d'administration se termine à 19h40.

Signature du président du conseil d'administration :

Signature du secrétaire de séance